

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
DECISION MODIFICATIVE N° 4

Date de convocation :	31/10/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	12
Nombre de membres présents :	12	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12	Abstention :	0

L'an 2024, le 15 novembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence du 1er adjoint au Maire, Christian BONNAN.

Présents : DARDERES Paul, GAUYACQ Jean-Paul, MASMONTET Jean, CHAUVEAU Jean-Baptiste, CHIRIAUX Allisson, DESCLAUX Amandine, PEREUILH Martine, SARREMIYA Carine, TISSIER Fabienne, URRUTIBEHETY Baptiste

Procurations :

Absents :

Excusés : LALANNE Patrice, MEYER Véronique, DESTANDAU Stéphanie, GAUYACQ Jean-Paul

Secrétaire de séance : MASMONTET Jean

Objets : admission en non valeur pièces irrécouvrables

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-7 969,20		
6541 (65) : Créances admises en non-valeur	7 969,20		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par , Le 1er Adjoint, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 15/11/2024 et de la publication le 15/11/2024

A LAHONTAN, le 15/11/2024

Ont signé Le 1er Adjoint et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le 1er Adjoint

Christian Bonnan

